

PROCES VERBAL

Séance du 28 janvier 2025

COMITÉ SYNDICAL

L'an deux mil Vingt-cinq, le 28 janvier à 19h00 les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

Date convocation :

Le 21 janvier 2025

Date de la séance :

Le 28 janvier 2025

**Les membres en
exercice sont : 33**

Quorum : 17

Membres présents : 27

Membres représentés

(Pouvoirs) : 2

Total votants : 29

ÉTAT DE PRÉSENCE

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU
VAL BRIARD

Présents :

COMMUNAUTÉ
D'AGGLOMÉRATION
DE MARNE ET
GONDOIRE

Présents :

Mme BONNOT Valérie, M. COLAISSEAU Olivier, M. DA SILVA Manuel, M. DIREZ Laurent, M. DJIGO Alioune, Mme DUPRE Isabelle, M. ELOUNDOU Xavier, Mme GENDRE Geneviève, M. JAHIER Patrick, M. KOLOPP Alain, Mme PETITOT Michèle, M. POTTIER Jacques, M. PUCCINELLI Ludovic (Suppléant de Mme TORTRAT Nathalie), M. TAUPIN-GARDIN Patrick

VAL D'EUROPE
AGGLOMÉRATION

Présents :

M. ARNAUD Serge, Mme CAPDEVILA Aurore, M. CHEVALIER Daniel, M. CHEVALIER Luc, M. FOURNIER Dominique, M. GAILLARD Julien, M. GARROUSTE Michel, Mme GBIORCZYK Anne, M. MARSAUD Cyril, M. MASSON Alain, M. PITARI Francesco, M. POUPART Antoine, Mme RESTA Simonetta (Suppléant de M. JOUDRAIN Patrick)

Excusés :

M. AUVRELE Patrick, Mme BOUARABA Saïda, M. CHARPENTIER David, Mme CHEVALLIER Sylvia, M. COMPARET Philippe, M. JOUDRAIN Patrick, M. SALVAGGIO Tony, M. SIMON Laurent, Mme TORTRAT Nathalie

INVITÉE :

Mme Isabelle PERIGAULT

Pouvoirs :

- Pouvoir de CHARPENTIER David à PITARI Francesco
- Pouvoir de SALVAGGIO Tony à DA SILVA Manuel

ORDRE DU JOUR

1.	Administratif.....	3
1.1.	Approbation du compte rendu du Comité syndical du 10 décembre 2024.....	3
1.2.	Désignation de nouveaux représentants de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, de Val d'Europe Agglomération et de la Communauté de Communes du Val Briard au sein du SIEMU.....	3
1.3.	Election du Président.....	4
1.4.	Fixation du nombre de vice-présidents et approbation des modalités de désignation des vice-présidents au sein du Bureau syndical	5
1.5.	Election des vice-président(e)s au sein du Bureau syndical.....	5
1.6.	Délégation de fonctions du Comité syndical au Président.....	6
1.7.	Fixation du montant et des modalités de versement des indemnités des élus.....	6
2.	Questions diverses	6

La séance est ouverte à 19 heures 12, sous la présidence de Luc CHEVALIER.

M. CHEVALIER Luc accueille les participants au Comité syndical du SIEMU réuni pour élire un nouveau Président à la suite de la démission de Sinclair VOURIOT en novembre 2024.

M. CHAUVIN procède à l'appel des présents.

Mme GBIORCZYK précise qu'elle devra s'absenter en cours de séance et qu'elle donnera pouvoir à Serge ARNAUD pour la représenter au moment du vote.

M. CHAUVIN annonce les pouvoirs, le quorum est atteint.

M. DA SILVA Manuel est nommé Secrétaire de séance.

1. Administratif

1.1.Approbation du compte rendu du Comité syndical du 10 décembre 2024

Projet de délibération n° 1 : Approbation du compte rendu du Comité syndical du 10 décembre 2024

La délibération n° 1 est adoptée à l'unanimité.

1.2.Désignation de nouveaux représentants de la Communauté d'Agglomération de Marne-et-Gondoire, de Val d'Europe Agglomération et de la Communauté de Communes du Val Briard au sein du SIEMU

Projet de délibération n° 2 : Désignation de nouveaux représentants de la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire, de Val d'Europe Agglomération et de la Communauté de Communes du Val Briard au sein du SIEMU

M. CHEVALIER Luc indique qu'il convient de voter l'installation de nouveaux délégués :

- pour la Communauté de Communes du Val Briard : Isabelle PERIGAULT à la suite de la démission de Mme Sonia DUTARTRE ;
- pour la Communauté d'Agglomération de Marne et Gondoire : Mme Martine LEFORT à la suite de la démission de M. Sinclair VOURIOT ;
- pour Val d'Europe Agglomération : Mme Simonetta RESTA remplace M. Alexandre AFFRE, Mme Pascale POSE devient sa suppléante.

La délibération n° 2 est adoptée à l'unanimité.

M. CHEVALIER Luc souhaite la bienvenue aux nouveaux arrivants et laisse la parole à M. Michel GARROUSTE, doyen de l'assemblée, qui préside la séance jusqu'à l'élection du Président.

M. GARROUSTE prend la présidence de séance en tant que doyen de l'assemblée.

M. GARROUSTE rappelle qu'il convient de procéder à un vote à bulletin secret au scrutin

uninominal à majorité absolue et propose de désigner scrutateurs les deux personnes les plus jeunes l'assemblée : MM. Cyril MARSAUD et Julien GAILLARD.

MM. Cyril MARSAUD et Julien GAILLARD sont désignés scrutateurs.

M. GARROUSTE demande que les bulletins de vote soient distribués et rappelle les consignes de vote à respecter afin de garantir le bon déroulement des élections.

1.3.Élection du Président

Projet de délibération n° 3 : Élection du Président

M. GARROUSTE fait appel à candidatures pour le poste de Président du SIEMU.

M. COLAISSEAU présente sa candidature pour poursuivre avec le Syndicat ce qui a été entrepris depuis 2020, jusqu'au renouvellement complet des instances en 2026. Il indique avoir eu beaucoup de plaisir à travailler avec les agents du SIEMU et ses collègues délégués sur les sujets importants comme le Plan Local des Mobilités et l'installation de la micromobilité sur la partie Marne et Gondoire et observe qu'il reste plusieurs sujets passionnants à aborder, notamment la micro logistique sur le dernier kilomètre.

Il est certain de pouvoir réaliser un très bon travail avec l'aide de ses collègues Vice-présidents et compte sur la confiance du Comité syndical.

Il est procédé au vote à bulletin secret.

M. DA SILVA procède à l'appel nominal des votants.

Il est procédé au dépouillement du scrutin par les assesseurs : Julien GAILLARD et Cyril MARSAUD.

Résultats du vote : 28 voix pour, un vote blanc.

M. COLAISSEAU remercie l'assemblée. Il souhaite témoigner de son amitié pour Sinclair VOURIOT, qu'il remercie pour sa présidence au sein du SIEMU et qu'il salue pour son engagement au nom de l'intérêt général.

Il se dit honoré d'avoir été choisi par ses pairs et espère se montrer à la hauteur de la fonction. Il remercie ses futurs Vice-Présidents pour leur soutien.

M. Olivier COLAISSEAU prend la présidence de séance en tant que Président du SIEMU.

LE PRÉSIDENT passe à l'approbation de la délibération actant de l'élection du nouveau Président du SIEMU.

Il est procédé au vote à main levée.

La délibération n° 3 est adoptée à l'unanimité.

1.4. Fixation du nombre de Vice-présidents et approbation des modalités de désignation des Vice-présidents au sein du Bureau syndical

Projet de délibération n° 4 : Fixation du nombre de Vice-présidents et approbation des modalités de désignation des Vice-présidents au sein du Bureau syndical

M. LE PRÉSIDENT indique qu'il convient de renouveler le collège des Vice-présidents et rappelle que le SIEMU représente trois EPCI : Val Briard, Marne et Gondoire et Val d'Europe Agglomération, pour un total de 11 membres du Bureau. Parmi ces 11 membres, un Président et 10 Vice-présidents.

Il est procédé au vote à main levée.

La délibération n° 4 est adoptée à l'unanimité.

1.5. Élection des Vice-président(e)s au sein du Bureau syndical

Projet de délibération n° 5 : Élection des Vice-président(e)s au sein du Bureau syndical

Il est fait appel à candidatures et procédé au vote à bulletin secret pour chaque poste de Vice-Président.

M. Manuel DA SILVA procède, pour chaque scrutin, à l'appel nominal des votants.

Il est procédé successivement au dépouillement des scrutins par les assesseurs : M. Cyril MARSAUD et M. Julien GAILLARD. M. GAILLARD est remplacé par Mme Aurore CAPDEVILLA à partir de l'élection du deuxième Vice-président.

Résultats des votes :

- M. Luc CHEVALIER est élu au poste de premier Vice-président au premier tour par 29 voix exprimées sur 29 votants ;
- M. Patrick JAHIER est élu au poste de deuxième Vice-président au premier tour par 29 voix exprimées sur 29 votants ;
- Mme Isabelle PERIGault est élue au poste de troisième Vice-présidente par 29 voix exprimées sur 29 votants ;
- M. Daniel CHEVALIER est élu au poste de quatrième Vice-président par 29 voix exprimées sur 29 votants ;
- M. Jacques POTTIER est élu au poste de cinquième Vice-président par 27 voix exprimées, 1 vote blanc, sur 28 votants ;
- M. Michel GARROUSTE est élu au poste de sixième Vice-président par 28 voix exprimées sur 28 votants ;
- M. Tony SALVAGGIO est élu au poste de septième Vice-président par 26 voix exprimées, 2 votes blancs, sur 28 votants ;
- M. Serge ARNAUD est élu au poste de huitième Vice-président par 28 voix exprimées sur 28 votants ;

- M. Zavier ELOUNDOU est élu au poste de neuvième Vice-président par 28 voix exprimées sur 28 votants ;
- M. Manuel DA SILVA est élu au poste de dixième Vice-président par 28 voix exprimées sur 28 votants ;

M. LE PRÉSIDENT met au vote l'approbation de la nouvelle composition du Bureau syndical du SIEMU.

La délibération n° 5 est adoptée à l'unanimité.

1.6. Délégation de fonctions du Comité syndical au Président

Projet de délibération n° 6 : Délégation de fonctions du Comité syndical au Président

M. LE PRÉSIDENT demande à l'assemblée délibérante de lui concéder les délégations mentionnées au document annexé à la convocation, identiques à celles consenties à son prédécesseur.

La délibération n° 6 est adoptée à l'unanimité.

1.7. Fixation du montant et des modalités de versement des indemnités des élus

Projet de délibération n° 7 : Fixation du montant et des modalités de versement des indemnités des élus

M. LE PRÉSIDENT propose de fixer le montant des indemnités de fonction mensuelles du Président et de chacun des Vice-présidents à 4,5 % de l'indice brut terminal de l'échelle indiciaire de la fonction publique soit, au moment du vote, 184,97€ bruts mensuels.

La délibération n° 7 est adoptée à l'unanimité.

2. Questions diverses

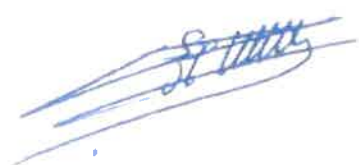
Pas de questions diverses.

LE PRÉSIDENT clôt la séance et remercie les membres de leur participation.

La séance est levée à 21 heures 15.

Le secrétaire de séance,

M. Manuel DA SILVA

27/02/2025


Le Président,

M. Olivier COLAISSEAU

